



ACADEMY

MIGRATIONS DE MAIN D'ŒUVRE

# ACADÉMIE SUR LES MIGRATIONS DE MAIN D'ŒUVRE

10 – 21 JUILLET 2023

TURIN, ITALIE

*Note d'information*



Organisation  
internationale  
du Travail



Centre international de formation

# INTRODUCTION

On estime aujourd'hui à 281 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde, dont la majorité sont des travailleurs migrants. La mondialisation, les changements démographiques, les conflits, les inégalités de revenus et le changement climatique inciteront de plus en plus de personnes à franchir les frontières à la recherche d'un emploi et d'une sécurité. Cependant, le processus de migration comporte des défis complexes en termes de gouvernance, de protection des travailleurs migrants, de liens entre migration et développement, et de coopération internationale. L'Académie sur les migrations de main-d'œuvre (AMMO) offre aux participants une occasion unique de bénéficier d'un programme de formation diversifié, explorant la **gouvernance équitable et efficace des migrations de main-d'œuvre, les liens entre les migrations et le développement durable, et les instruments et mécanismes de protection des droits des travailleurs migrants, des réfugiés et de leurs familles respectives, y compris dans les situations de crise**. Les participants adapteront leur propre expérience d'apprentissage en choisissant parmi plusieurs cours optionnels proposés, et bénéficieront d'un environnement d'apprentissage innovant et dynamique.

## QU'EST-CE QUE JE POURRAI FAIRE ?

L'AMMO vise à fournir des connaissances avancées et à renforcer la capacité des principaux acteurs de la migration à mieux comprendre les défis et les opportunités de la migration de main-d'œuvre dans un contexte politique, économique et social changeant.

Il couvre un large éventail de thèmes transversaux liés à la migration de main-d'œuvre, tels que la protection des travailleurs migrants, hommes et femmes, la gouvernance équitable et efficace de la migration de main-d'œuvre, la migration et le déplacement induits par les crises et les liens entre la migration et le développement durable. À la fin de l'AMMO, les participants seront en mesure de :

- Comprendre et aborder les principales questions et politiques relatives à la migration et à la mobilité de la main-d'œuvre aux niveaux mondial et régional, y compris dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes ;
- Promouvoir les liens entre migration et développement et les approches fondées sur les droits dans les politiques et programmes de migration de main-d'œuvre aux niveaux national, régional et international ;
- Reconnaître le rôle central du dialogue social et des principaux acteurs du monde du travail (représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs) dans l'élaboration des politiques en matière de migration de main-d'œuvre et dans la résolution des problèmes critiques liés à la migration de main-d'œuvre ;
- Analyser et utiliser les normes internationales du travail et les mécanismes et procédures de contrôle de l'OIT et des Nations unies pour protéger les droits de l'homme des travailleurs migrants, y compris les droits du travail ;
- Explorer et appliquer l'approche du "travail décent" pour les migrants et les réfugiés.

# PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

## APPRENDRE DIFFEREMMENT

Méthodologies de formation innovantes et utilisation intégrée de la technologie d'apprentissage numérique

## PARCOURS FLEXIBLE

L'apprentissage commence à son propre rythme, se poursuit par des sessions "en temps réel" de haute qualité et engageantes et se termine par un travail individuel

## CERTIFICAT DE REUSSITE

Les candidats retenus obtiendront un certificat de réussite CIF-OIT

## EXPERTISE

Apprendre avec des formateurs du CIFOIT, de l'OIT et des spécialistes mondiaux de la migration

## QUI PARTICIPE À CETTE COURS ?

L'AMMO s'adresse aux groupes suivants :

- Les planificateurs politiques et les fonctionnaires de diverses institutions et agences gouvernementales impliquées dans la migration de la main-d'œuvre
- Représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs s'occupant des questions de migration de main-d'œuvre
- Personnel des ONG et des organisations de la société civile, et militants travaillant avec les travailleurs migrants au niveau local
- Représentants de la diaspora et des associations de migrants
- Personnel des agences internationales de développement et des communautés économiques régionales
- Chercheurs et universitaires travaillant sur les questions de migration de main-d'œuvre
- Journalistes et travailleurs des médias

# QUELS SONT LES THÈMES ABORDÉS DANS CETTE FORMATION ?

Le contenu de l'AMMO s'inspirera de l'**Agenda de l'OIT pour des migrations équitables** et d'autres résultats clés, tels que les conclusions de la discussion générale sur les migrations de main-d'œuvre de la Conférence internationale du Travail de juin 2017, les conclusions de la réunion technique tripartite sur les migrations de main-d'œuvre de novembre 2013, le cadre multilatéral de l'OIT sur les migrations de main-d'œuvre de 2006 et le plan d'action de la Conférence internationale du Travail de 2004 en faveur des travailleurs migrants. Les Principes directeurs sur l'accès des réfugiés et autres personnes déplacées de force au marché du travail, adoptés par la réunion technique tripartite en juillet 2016, et les Principes et directives opérationnelles sur le recrutement équitable, adoptés par la réunion tripartite d'experts en septembre 2016, sont également des sources importantes et pertinentes.

## STRUCTURE DU COURS

### SESSIONS PLÉNIÈRES

Les sessions plénières aborderont les questions clés, les tendances actuelles et les débats importants au cœur de la migration de main-d'œuvre aujourd'hui. Elles servent d'introduction aux principaux sujets couverts par l'Académie, qui seront explorés et discutés plus en détail pendant les cours à option.

### COURS ÉLECTIVES

Les cours à option sont organisés en quatre domaines thématiques.

#### Gouvernance équitable et efficace des migrations de main-d'œuvre

De par sa nature même, la migration de main-d'œuvre est étroitement liée aux politiques générales du marché du travail et à des domaines politiques spécifiques tels que les droits des travailleurs, le développement et la reconnaissance des compétences, la création d'emplois, l'éducation et la formation professionnelle, ainsi que la protection sociale. L'Organisation internationale du travail (OIT) préconise que la migration de main-d'œuvre soit traitée comme une question de travail par les autorités du travail en collaboration avec les partenaires sociaux - organisations d'employeurs et de travailleurs - et d'autres acteurs concernés. C'est ce dialogue social entre les autorités et les partenaires sociaux qui est essentiel à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de pratiques crédibles, viables et durables en matière de migration de main-d'œuvre. Cependant, dans de nombreux pays d'origine et de destination, les acteurs non gouvernementaux les plus directement impliqués dans le marché du travail ne sont pas pleinement reconnus ou intégrés dans le processus d'élaboration des politiques migratoires.

Il est essentiel de reconnaître comment la migration de main-d'œuvre affecte les marchés du travail et comment la participation des partenaires sociaux peut contribuer à intégrer une dimension sociale dans les politiques de migration de main-d'œuvre. Les partenaires sociaux peuvent fournir des informations précoces sur les besoins du marché du travail et devraient également être consultés sur les politiques d'admission de la migration de main-d'œuvre, par exemple lors de l'établissement de quotas, de listes de professions en pénurie, etc.

La migration de la main-d'œuvre et la libre circulation des travailleurs figurent de plus en plus souvent à l'ordre du jour des processus d'intégration régionale. En effet, l'expérience a montré que les accords régionaux sur la migration de la main-d'œuvre ont souvent un impact plus immédiat sur la façon dont les gens se déplacent et dans quelles conditions, que les conventions ou traités internationaux. Cela souligne la nécessité d'adopter des approches politiques régionales et de coordonner l'harmonisation des politiques du travail, y compris sur des questions telles que la reconnaissance des qualifications professionnelles, la couverture de la sécurité sociale et la transférabilité des prestations. L'inclusion de mécanismes de dialogue social est donc essentielle, y compris aux niveaux sous-régional et régional.

## **Protection des travailleurs migrants et de leur famille**

---

L'absence de protection des travailleurs migrants nuit à la protection générale de tous les travailleurs. Les nombreuses normes internationales du travail adoptées au fil des ans par la Conférence internationale du travail de l'OIT sont importantes pour sauvegarder la dignité et les droits des travailleurs migrants. En principe, toutes les normes internationales du travail, sauf indication contraire, sont applicables aux travailleurs migrants.

Dès sa création, l'OIT a également décidé de protéger "les intérêts des travailleurs employés dans des pays autres que le leur" (Constitution de l'OIT, 1919, préambule, considérant 2), et a fait œuvre de pionnier en élaborant des normes internationales spécifiques pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et la protection des travailleurs migrants. elle a adopté deux conventions, en 1949 et 1975, qui sont accompagnées de recommandations non contraignantes.

## **Migrations et développement durable**

---

Le désir humain de chercher un emploi et des moyens de subsistance décents est au cœur du lien entre migration et développement. Alors que de plus en plus de personnes traverseront les frontières pour travailler dans les années à venir, des politiques migratoires justes et efficaces qui protègent les droits des travailleurs migrants et réduisent les coûts de la migration de la main-d'œuvre seront essentielles pour atteindre la croissance économique et améliorer les résultats du développement pour les travailleurs migrants et leurs familles, ainsi que pour les pays d'origine et de destination. L'OIT collabore avec les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs afin d'améliorer les politiques de migration de main-d'œuvre qui peuvent permettre un développement

plus équitable, en mettant l'accent sur les besoins des travailleurs et des travailleuses qui génèrent les bénéfices du développement et qui soutiennent leurs familles et leurs communautés dans les pays d'origine et de destination.

D'autres cibles importantes relatives à la migration de la main-d'œuvre se trouvent dans l'ODD 10 sur la réduction des inégalités dans et entre les pays : "faciliter les migrations et la mobilité ordonnées, sûres, régulières et responsables des personnes, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées" (cible 10.7) et "d'ici à 2030, ramener à moins de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds des migrants et éliminer les couloirs d'envois de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %" (cible 10.c).

## **Migrations dans les contextes des crises**

---

Dans le monde, plus de 100 millions de personnes sont déplacées de force en raison d'un certain nombre de facteurs, dont les conflits, la violence et les violations des droits de l'homme, ainsi que les catastrophes naturelles et le changement climatique. Dans leur grande majorité, les déplacements forcés touchent les économies émergentes en tant que pays d'origine, de transit ou d'accueil.

Les réfugiés sont généralement confrontés à d'importants obstacles supplémentaires pour accéder au marché du travail formel, notamment des restrictions juridiques et administratives, des barrières linguistiques, des discriminations et des difficultés pratiques pour obtenir la reconnaissance des compétences et des qualifications acquises dans leur pays d'origine. En conséquence, ils sont souvent relégués à des emplois de l'économie informelle caractérisés par l'absence de protection sociale, des salaires bas et de mauvaises conditions de travail, l'exploitation ainsi que peu de possibilités de développer des compétences formelles ou de bénéficier de services de développement d'entreprises.

Malgré ces difficultés, les réfugiés et autres personnes déplacées de force peuvent apporter une contribution sociale et économique importante. Ils apportent leurs compétences, leur savoir-faire et leur talent, et peuvent pallier les pénuries de main-d'œuvre dans les pays d'accueil et de transit. Les travailleurs réfugiés peuvent également compenser les conséquences de l'évolution démographique, telles que le vieillissement de la population et le déclin de la main-d'œuvre qui en résulte.

## **POURQUOI DEVRAIS-JE M'INSCRIRE ?**

L'AMMO est l'activité phare de l'OIT en matière de renforcement des capacités dans le domaine des migrations de main-d'œuvre.

Les participants peuvent choisir des **cours facultatifs** qui explorent différents domaines thématiques. Profitez d'un **environnement d'apprentissage hautement participatif** et partagez des conseils pratiques sur des sujets pertinents.

## CONDITIONS LINGUISTIQUES

L'Académie sera proposée en anglais et en français. Tous les forums pléniers hebdomadaires ainsi que certains cours optionnels seront proposés en traduction simultanée, tandis que la plupart des cours optionnels se dérouleront en anglais ou en français.

## COMMENT POSER SA CANDIDATURE ?

Les candidats intéressés doivent s'inscrire en ligne à l'adresse suivante :

<https://oarf2.itcilo.org/STF/A9016202/fr>

**La sélection se fera sur la base des critères suivants :**

- Expérience professionnelle confirmée dans le domaine concerné ;
- Présentation d'une lettre de parrainage couvrant la totalité des frais de cours.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **9 juin 2023**

## COÛTS ET PAIEMENTS

**Frais de scolarité** €2 490

**Subsistance** €1 400

**Total** €3 890

Les frais de participation sont payables à l'avance par le participant ou l'organisation qui le parraine.

Ce cours permet d'obtenir le [diplôme ITCILO pour les experts et praticiens de la migration de main-d'œuvre](#). Suivre l'Académie sur les migrations de main-d'œuvre, trois cours sur l'ensemble des cours éligibles au cours d'une période de cinq ans, et réaliser un projet de synthèse pour faire partie d'un groupe mondial de praticiens et d'experts disposant d'un ensemble de compétences reconnues en matière de politique de migration de main-d'œuvre.

## DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

## INFOS

### POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

#### Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT)  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin, Italie

Mme. Miriam Boudraa  
Responsable d'activité  
T +39 011 693 6359  
migration@itcilo.org  
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9016202